

GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION**DÉLIBÉRATION BUREAU COMMUNAUTAIRE****SÉANCE du mardi 03 mars 2026**

L'an deux mille vingt-six, le mardi 03 mars, le Bureau communautaire de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par M. Vincent LE MEAUX Président, s'est rassemblé, à 10h00, salle Le Trieux « Georges Rumen » siège de l'Agglomération à Guingamp sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Étaient présents :

LE MEAUX Vincent ; LE GOFF Philippe ; LE MOIGNE Yvon ; CONNAN Josette ; GUILLOU Rémy ; PUIILLANDRE Elisabeth ; CLEC'H Vincent ; LE GAOUYAT Samuel ; LOZAC'H Claude ; PRIGENT Christian ; LE BARS Yannick ; PARISCOAT Dominique ; GIUNTINI Jean-Pierre ; VIBERT Richard ; BILLAUX Béatrice ; ECHEVEST Yannick ; JOBIC Cyril ; LE GOFF Yannick ; LINTANF Joseph ; RANNOU Hervé.

Absentes excusées : GUILLOU Claudine ; CHAPPÉ Fanny ; CONNAN Guy ; DOYEN Virginie ; SCOLAN Marie-Thérèse.

**DELBU2026-03-030****Eau et assainissement : Expérimentation du réseau LoRa de Guingamp-Paimpol Agglomération par le SDE22**

Guingamp-Paimpol Agglomération a développé, avec l'exploitant de son réseau d'eau potable, SAUR, un réseau de communications électroniques dédié à l'Internet des objets, déployé sur 23 communes de l'agglomération, consacré, dans un 1^{er} temps, à la télérelève des compteurs d'eau. Il s'agit d'un réseau hertzien de type Low Range Wide Area Network (LoRa). Ce réseau a ainsi pour objet de fournir de la connectivité hertzienne entre les Objets Communicants des sites de l'utilisateur et de remonter les données des sites jusqu'à un serveur de données « métier ».

Le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor est partenaire du projet « City Orchestra, les données au service de la transition écologique », désigné lauréat de l'appel à projets « Territoires intelligents et durables » de la Banque des Territoires (juin 2023). Ce projet répond aux enjeux d'accélération de la transition écologique des territoires exigeant des outils de pilotage précis et en temps réel.

L'existence du Réseau LoRa déployé par Guingamp-Paimpol Agglomération, et exploité par SAUR, offre un point de départ technique et organisationnel au Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor.

Cette expérimentation nécessite la mise en place d'une convention d'expérimentation entre Guingamp-Paimpol Agglomération et le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor afin de préciser les conditions dans lesquelles l'Agglomération met son Réseau LoRa à disposition du SDE22 pour développer l'expérimentation et ses cas d'usage.

Vu le projet de convention joint en annexe ;

Délibération

Vu l'avis favorable du Conseil d'Exploitation de la Régie Eau Assainissement de Guingamp-Paimpol Agglomération du 4 novembre 2025 ;

SCOLAN Marie-Thérèse ne prend pas part au vote.

Entendu l'exposé de Monsieur Le Président, après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau communautaire :

- Autorise le Président à lancer cette expérimentation avec le SDE22 ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer la convention avec le SDE22, ainsi que les éventuels avenants à venir et tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX

